

42e session de l'Assemblée des Français de l'Etranger



Communiqué de presse

La 42ème session de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) se déroulera du 10 au 14 mars 2024, au centre de conférences ministériel, situé au 27 rue de la Convention (Paris 15e).

L'AFE, composée de 90 conseillers élus pour 6 ans, peut être consultée par le Gouvernement, par la Présidente de l'Assemblée nationale ou par le Président du Sénat, sur la situation des Français établis hors de France. Elle peut également, de sa propre initiative, réaliser des études et adopter des avis, des résolutions et des motions.

Depuis 2021, elle est présidée par Mme Hélène Degryse, élue de la circonscription du Benelux, qui ouvrira la session le lundi 10 mars.

La 42ème session sera marquée par le lancement des Assises de la protection sociale par le Ministre délégué chargé des Français de l'étranger, Monsieur Laurent Saint-Martin et par Monsieur Florian Bohême, président de la commission des affaires sociales, du monde combattant, de l'emploi et de la formation. Ces assises se concentreront sur trois aspects de la protection sociale pour les Français de l'étranger : l'aide à la scolarité, les aides sociales directes et la Caisse des Français de l'étranger.

Au cours de cette semaine, les élus auront l'opportunité de se rendre à Nantes pour rencontrer et échanger avec les services nantais du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la sous-direction de l'accès à la nationalité française du ministère de l'Intérieur et le service civil du parquet de Nantes, le mardi 11 mars.

Les commissions de l'AFE procéderont à des auditions portant notamment sur l'enseignement français à l'étranger, la francophonie, les situations d'urgence, les questions budgétaires en lien avec les Français de l'étranger, les questions de fiscalité, la protection sociale et enfin, la délivrance des titres et la transcription des actes. Par ailleurs, le groupe d'études « statut, rôle et place des Français établis hors de France » du Sénat auditionnera le bureau de l'AFE et les présidents de commissions, le 12 mars.

Les commissions présenteront leurs travaux le jeudi après-midi et le vendredi matin, ces séquences seront suivies par la signature de l'accord de partenariat entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la plateforme « *Save You / The Sorority* » en présence de Monsieur Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé des Français de l'étranger, de Madame Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations et de Madame Priscilla Routier, directrice générale de *The Sorority Foundation*.

La ministre déléguée Laurent Saint-Martin, qui interviendra devant l'Assemblée en ouverture de la session le lundi 10 mars, sera également présent le vendredi après-midi pour un temps d'échange avec les conseillers. Cette séquence sera précédée de l'intervention de Madame Pauline Carmona, directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.